

Exposition internationale de la ville nouvelle et des agglomérations rénovées, à Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-49187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

toutes dispositions devront être prises pour n'envoyer que la quantité d'eau nécessaire au remplissage des conduites et pour permettre d'arrêter, à chaque instant, cet écoulement réduit.

Neuvième recommandation. — Quand des appareils d'arrêt de débit comportant des dispositifs mécaniques seront établis, on prévoira des consignes extrêmement strictes, pour la vérification pendant la marche de l'usine et à intervalles rapprochés, du bon fonctionnement de ces appareils.

L'évolution des types de barrages hydrauliques, en France.

Le professeur F. Taelke, de Charlottenbourg, étudie, dans « Der Bauingenieur » du 18 février dernier, les raisons de la tendance qui a conduit les constructeurs de barrages hydrauliques, en France, à abandonner le barrage-poids au profit du barrage-voûte. Il analyse cette évolution sur plusieurs exemples dont il met en lumière les caractéristiques constructives. L'ouvrage qui fait l'objet de ses considérations les plus étendues est le barrage des Beni-Bahdel, à voûtes multiples et contreforts épais, décrit, en détail, dans le « Bulletin technique » du 5 juin 1937, par son auteur, le professeur A. Stucky, et dont M. Taelke dit qu'il concilie d'une manière exemplaire le souci de l'économie maximum et celui de la sécurité maximum.

Exposition internationale de la ville nouvelle et des agglomérations rénovées, à Genève.

L'Organisation internationale des travaux d'hygiène publique a décidé, au cours de son IV^e Congrès tenu à Paris, en juillet 1937, d'organiser, à Genève, du 1^{er} juin au 31 juillet 1938, une Exposition internationale de la ville nouvelle et des agglomérations rénovées.

Pourront participer à cette manifestation, les Etats, les Municipalités ainsi que les institutions nationales et internationales. Sont aussi autorisées à prendre part à l'Exposition les industries dont la production et la fabrication entrent directement ou indirectement dans le cadre du programme ci-après.

Entrent dans la catégorie des villes et des agglomérations auxquelles l'Exposition est ouverte : *les villes nouvelles à but exclusivement sanitaire* tels les villages-sanatorium de Papeworth et de Preston-Hall, en Angleterre ; *les cités à but social*, telle que la Cité Masaryk en Tchécoslovaquie ; *les villes à but économique* (par exemple Gdynia, en Pologne, Tel-Aviv, en Palestine, les villages du Zuydersee) ; *les villes à but économique et sanitaire* telles Littoria et Sabaudia, en Italie, et Clairvivre, en France. Par ailleurs, les villes rénovées, les quartiers modernisés ou de construction récente peuvent également prendre part à l'Exposition.

De façon générale, mais sans que cela puisse être considéré comme une règle rigide, les dioramas, les plans ou les diagrammes, les maquettes que l'on exposera devront porter plus spécialement sur les questions suivantes : 1. *Alimentation en eau potable* : recherche et expertise des eaux, projets intercommunaux de distribution. Epuration. — 2. *Assainissement* : réseaux d'égouts, traitement des eaux usées. — 3. *Electrification* : le rôle bienfaisant de la lumière, des autres radiations et des diverses applications de l'énergie électrique dans la vie collective et le confort de l'habitation. — 4. *Habitation* : a) habitations collectives et individuelles, assainissement de l'habitation paysanne ; b) éclairage et installations électriques de l'habitation, les applications ménagères de l'électricité, ensoleillement et climatisation. — 5. *Construction ou reconstruction des villes* : villes nouvelles, alimentation en eau potable, assainissement, éclairage des voies et des lieux publics de l'habitation, etc., organisation économique et sociale ; grandes et petites bonifications rurales. — 6. *Locaux à usage industriel* : usines, fabriques et manufactures, ateliers. — 7. *Lieux et établissements publics* : groupes scolaires, hôpitaux, piscines, douches. — 8. *Hygiène des moyens de transport* : villes flottantes, chemins de fer, automobiles, avions. — 9. *Espaces libres* : hygiène des voies de communication, terrains de sport. — 10. *Ravitaillement alimentaire* : traitement, con-

servation, transport des denrées alimentaires, problème de la viande, du lait. Abattoirs.

Le Comité d'organisation de l'Exposition qui sera placée sous le haut patronage du Conseil d'Etat de Genève est présidé par M. le professeur Dr Th. Reh, Directeur de l'Institut d'hygiène de Genève.

La correspondance devra être adressée à M. Reymond Mage, Secrétaire général de l'organisation internationale des travaux d'hygiène publique, Palais Wilson, Genève, qui a été chargé de se tenir à la disposition des exposants éventuels pour leur donner des renseignements complémentaires, dont ils pourraient avoir besoin, sur les conditions générales d'admission.

L'exposition de l'électricité à Berthoud est renvoyée.

Comme nous l'avions annoncé, une grande *exposition de l'électricité* devait avoir lieu, à Berthoud, du 23 avril au 15 mai 1938. Les travaux d'organisation progressaient rapidement et les inscriptions étaient parvenues si nombreuses que tous les emplacements disponibles du marché couvert étaient occupés. Or, ces derniers temps, dans le canton de Berne comme dans le reste de la Suisse, on signale toujours de nouveaux cas de fièvre aphteuse. Une exposition à Berthoud doit pouvoir compter sur la visite de la population des campagnes. Mais, comme celle-ci se tient à l'écart des manifestations de tous genres, afin d'éviter la propagation de l'épizootie, l'exposition courrait le risque d'un échec. C'est pourquoi le Comité de la « Société du marché couvert » a décidé, après mûre réflexion, de renvoyer cette manifestation à une époque plus propice. Le Comité d'organisation remercie tous les participants de leur intérêt et de leur précieux concours et espère pouvoir compter sur leur collaboration, à l'avenir également. (Communiqué.)

Une retraite.

Au cours d'un banquet qu'offraient à M. Ch. Bonjour, architecte, ses collègues, ses amis et ses collaborateurs, à l'occasion de sa retraite des fonctions d'inspecteur des constructions fédérales, à Lausanne, M. Jungo, directeur du Service des constructions fédérales, « évoqua les grands mérites de M. l'inspecteur Bonjour qui a accompli, depuis vingt ans, dans le domaine de la construction et de la transformation des bâtiments de la Confédération, une œuvre extrêmement utile, intelligente et durable ». Puis, M. Ch. Nussbaum, directeur du II^e arrondissement des Postes, « mit spécialement en relief quelques traits de la personnalité de M. Bonjour, soit sa connaissance approfondie des affaires de son dicastère, la sûreté de son jugement technique et son talent d'adaptation pour bien comprendre les besoins, parfois imparfaitement formulés, se rattachant pour ainsi dire à toutes les branches de l'administration fédérale, et surtout une finesse d'esprit, une distinction personnelle et une modestie qui rendaient les relations si agréables ».

Tous ceux qui ont eu commerce avec M. Ch. Bonjour ratifieront ces propos et se joindront à nous pour lui souhaiter une longue et heureuse retraite.

Cours de géotechnique appliquée.

Le *Cours de géotechnique appliquée*, organisé par le Laboratoire de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs, sous les auspices de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, provisoirement fixé à fin mars 1938, est renvoyé au début d'avril, afin d'éviter que ce cours ait lieu les mêmes jours que celui organisé par l'Ecole polytechnique fédérale. Les dates définitivement fixées sont les suivantes : *vendredi 1^{er} avril, mardi 5 avril, mercredi 6 avril et vendredi 8 avril*, de 20 h. à 22 h. Etant donné le grand nombre des inscriptions qui dépasse à l'heure qu'il est 90, ces leçons seront données, non pas au Laboratoire de géotechnique, mais à